
COMMUNIQUE DE PRESSE

USAGES NUMERIQUES : DE NOUVELLES CLASSES MOBILES

Remise de 72 tablettes au collège Georges Gouy de Vals-les-Bains : un pas de plus vers l'opportunité numérique

10 février 2017

Vendredi 10 février, Sabine Buis, conseillère départementale déléguée à l'innovation, s'est rendue au collège de Vals-les-Bains pour remettre **22 tablettes destinées aux enseignants, et 50 tablettes aux élèves du collège Georges Gouy, engagé dans l'appel à projets « classe mobiles »**.

Ces tablettes ont pour but de moderniser les supports d'éducation, dans le cadre de la convention de partenariat « **Collèges numériques et innovation pédagogique** » signée entre le Département et l'État, visant à doter d'équipements et de ressources numériques tous les élèves et tous les enseignants des collèges publics et privés sous contrat. Grâce à l'aide apportée par les supports numériques et au temps gagné, l'enseignant peut réorganiser sa façon d'enseigner, rassembler les élèves selon leurs besoins, selon les objectifs de l'activité, développer des enseignements différenciés et des apprentissages personnalisés.

En **2016/2017**, **5 collèges publics** (Vernoux-en-Vivarais, Vals les Bains, La Voulte-sur-Rhône, St Agrève et La Lombardière à Annonay) et **3 collèges privés** (Notre Dame à Tournon, Charles de Foucault à Lamastre et le Sacré Cœur à Annonay) sont soutenus dans le cadre de cet appel à projet « classes mobiles ». Un investissement de 217 600 € cofinancé par le Département et l'Etat, pour 346 tablettes élèves et 162 tablettes enseignants. Ces nouvelles technologies nécessitant une modernisation du réseau et l'installation du Wifi dans les établissements, des opérations sont réalisées par le Département durant les périodes de vacances scolaires pour intervenir sur l'infrastructure réseau avec le changement du serveur et la mise en place d'un réseau Wi-Fi sécurisé.

Après le collège de Vernoux-en-Vivarais et celui des Perrières, c'est donc au tour de celui de **Vals-les-Bains** d'être équipé pour un **montant total de 32 000 €, financé par l'Etat (16 360 €) et le Département (15 640 €)**. Suivront La Voulte-sur-Rhône, puis La Lombardière à Annonay et Saint-Agrève. Le déploiement du programme qui vise à doter d'équipements et de ressources numériques tous les élèves et tous les enseignants des collèges publics et privés sous contrat, se poursuivra en 2017 sur le niveau 5^e (idem qu'en 2016) puis à la rentrée 2018 avec les élèves de 6^e et de 5^e.

Cet appel à projet en faveur des usages numériques s'inscrit dans la **dynamique des politiques départementales en faveur de l'éducation**, qui se traduit cette année par des augmentations des budgets en faveur des collèges :

- + 82 000 € pour les voyages à l'étranger et + 55 000€ pour les contrats tripartites
- + 120 000 € pour le mobilier et matériel
- + 2 millions pour les bâtiments, la sécurité et le numérique